PRESS RELEASE

PUBLICATION DE LA STRATÉGIE DE L'UE EN MATIÈRE DE SANTÉ MONDIALE : LES AMBITIONS SONT ÉLEVÉES – À PRÉSENT, LES MUTUELLES DE SANTÉ DOIVENT ÊTRE DAVANTAGE INCLUSES

La Commission européenne a dévoilé le 30 novembre sa stratégie en matière de santé mondiale. L'AIM félicite la Commission européenne pour la publication de ce document tant attendu. Nous partageons le diagnostic que la Commission européenne fournit sur l'état de l'accès aux soins de santé au niveau mondial. Cependant, l'AIM regrette que la stratégie ne mentionne pas le rôle primordial de l'assurance santé à but non-lucratif, des mutuelles de santé, et les acteurs de l'économie sociale, dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'absence de reconnaissance de leur rôle est une occasion manquée pour la Commission européenne.

Reprendre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la couverture universelle des soins de santé

En Afrique, en Amérique latine et en Europe, l'accès aux vaccins et aux traitements a été la source de nombreuses préoccupations durant la crise de la COVID-19. A ce jour, leur disponibilité est inégale à travers le monde, de même que les capacités des systèmes de santé à les distribuer. Au-delà de l'accès aux vaccins, dans certaines parties du monde, la COVID-19 a stoppé des décennies de progrès vers la couverture sanitaire universelle (CSU), a fait reculer la réalisation des objectifs de développement liés à la santé et a réaffirmé l'importance de systèmes de soins de santé solides et accessibles à tous. Comme l'AIM l'a souligné dans sa réponse à la consultation sur la stratégie, il est nécessaire non seulement de reprendre les progrès dans l'atteinte des objectifs de la CSU sur les rails, mais aussi de trouver de nouvelles méthodes et de nouveaux concepts pour soutenir l'accès aux soins de santé, par exemple : promouvoir le financement efficace des systèmes de santé avec une vision de long terme ; développer la promotion de la (e)santé et la prévention ; développer la recherche sur l'efficacité des politiques de santé publique. Nous sommes heureux de constater que certains de ces aspects sont repris dans le document final.

La stratégie met l'accent sur l'objectif d'une "véritable 'gouvernance de la santé dans toutes les politiques'", une approche que nous avons souvent réclamée, et nous nous félicitons de l'annonce d'un accord juridiquement contraignant sur les pandémies, avec une approche "Une seule santé" et un renforcement du Règlement sanitaire international.

Une occasion manquée d'impliquer les mutuelles dans la réalisation des objectifs de la stratégie mondiale pour la santé

L'AIM regrette que la stratégie ne mentionne pas le rôle de l'assurance santé à but non-lucratif, des mutuelles de santé au sein de celle-ci, et des acteurs de l'économie sociale dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Les mutuelles en Europe, en Amérique latine et en Afrique facilitent l'accès aux soins de santé de manière solidaire, non lucrative et démocratique, et mènent des activités de promotion de la santé et de prévention auprès de la population. Elles contribuent donc fortement à l'accès universel aux soins et peuvent donc aider à atteindre les trois objectifs fondamentaux décrits dans la stratégie. Malheureusement, elles ont, à ce stade, manqué de visibilité dans les stratégies internationales et nationales de développement de la CSU, privant ainsi les systèmes de santé d'un mécanisme efficace pour atteindre leurs ambitions en termes de couverture sanitaire. L'absence de mention de leur rôle dans le document final est donc une nouvelle occasion manquée pour la Commission européenne.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie nécessitera un lien fort entre les bailleurs de fonds et les acteurs de terrain

Les membres de l'AIM de différentes régions ont appelé dès novembre 2020 les gouvernements, les organisations internationales et les organismes donateurs à s'appuyer sur les mutuelles et la société civile pour assurer une réponse efficace et inclusive à la pandémie. Il en va de même pour le renforcement des systèmes de santé à l'avenir. Le développement d'indicateurs spécifiques, qui permettront de suivre correctement les progrès, constitue une avancée significative, mais un changement efficace et pérenne sur le terrain doit reposer sur la connaissance des communautés, ainsi que sur le soutien approprié aux organisations qui fournissent des services utiles en leur sein, y compris les mutuelles de santé. Jusqu'à présent, un lien fort entre les donateurs et les parties prenantes actives sur le terrain reste à construire et la stratégie semble opérer une inflexion sur ce point. Il s'agira au cours des prochaines étapes de la mise en œuvre de la stratégie de confirmer cette nouvelle tendance, au risque de sinon susciter des espoirs déçus.

